

## Nous recherchons de nouveaux **MENTORS** pour rejoindre notre équipe !

Tous les comités de parents membres de la FCPQ sont jumelés avec une personne d'expérience qui sera leur mentor. Nos mentors sont des parents impliqués depuis des années dans les instances scolaires.

Le mentor est la première personne vers qui les membres (présidences et représentants au Conseil général) peuvent se tourner pour obtenir du soutien, poser des questions ou échanger sur les défis rencontrés dans l'exercice de leur rôle. Ensemble, ils travailleront à identifier les formes d'accompagnement les plus adaptées aux besoins du comité de parents, que ce soit en lien avec les 7 fonctions du CP, des consultations, des enjeux locaux, des communications, des besoins de formation ou de toute autre réalité vécue sur le terrain. Le mentor est aussi une mine d'or d'informations et d'expérience qui est prêt à partager des bonnes pratiques!

Sous la supervision de la directrice générale et en étroite collaboration avec l'agente - service aux membres, les mentors agissent à titre de premier point de contact et établissent et maintiennent des communications bidirectionnelles collaboratives avec les comités de parents assignés.

### **ATTENTES ENVERS LE MENTOR**

Le mentor doit maintenir ses connaissances à jour concernant les lois, règlements, politiques et orientations en vigueur qui touchent le milieu scolaire et la participation parentale. Il fait preuve d'autonomie dans l'exercice de son mandat tout en sachant reconnaître les situations nécessitant un accompagnement ou une référence vers les ressources appropriées.

Le mentor est également appelé à collaborer de façon harmonieuse et équitable avec l'équipe permanente et les autres mentors lors des événements, des formations et des différentes activités de la Fédération. Son esprit de collaboration, son professionnalisme et son engagement contribuent au succès des initiatives et au maintien d'un climat de travail positif et respectueux.

### **PRINCIPALES RESPONSABILITÉS**

- > Identifier les besoins locaux des comités de parents membres.
- > Visiter les CP assignés au moins une fois par année.
- > Offrir du soutien lors de l'accueil des présidences et représentants du CG.
- > Fournir de l'accompagnement lors des événements et activités de la FCPQ.
- > Participer obligatoirement à diverses rencontres internes pour échanger informations, idées, orientations, conseils, notamment :
  - la formation de l'équipe de mentorat, le 22 août (journée complète en présence à Québec)
  - le Sommet des présidences, le 28 novembre (à Québec)
  - une rencontre d'équipe (environ 2 heures en ligne) une fois par mois

Engagement d'approximativement 5 à 10 heures par semaine, entre septembre et juin, disponibilités en soirée et fin de semaine requises.

Le mentor exerce ses fonctions à titre de travailleur autonome. Il reçoit une indemnisation et un remboursement des dépenses conformément aux politiques de la Fédération.

Pour postuler, faites parvenir votre curriculum vitae à [dg@fcpq.qc.ca](mailto:dg@fcpq.qc.ca) au plus tard le 20 juillet 2026. La date d'entrevue (en ligne) sera le 23 juillet 2026.